



Réseau 62
d' Ecoute,
d' Appui et
d' Accompagnement
des Parents

COMPTE RENDU
Jeudi 11 juin 2009
Au Centre Social Joseph Cadart de Vermelles

Présentation d'action sur le territoire de Vermelles

Depuis 1999/2000, l'association Savoir Faire Vermellois met en place des ateliers cuisine, couture, travaux manuels à destination de mères ou de grand-mères. Cet atelier a permis la formulation d'attentes des participantes sur des thématiques liées à la parentalité.

Un travail de réflexion est mis en place avec la CAF qui débouche en 2007 à la création d'un groupe de parole animé par Danièle CRONEL. Cette action est pilotée par le CCAS de Vermelles avec un co-financement CAF/REAAP/commune.

Le groupe se réunit une fois par mois (durant 2 heures) en dehors des vacances scolaires et organise une fois par trimestre un atelier participatif sous forme de conférences/débats. Pour ces ateliers participatifs, c'est l'intervenante du groupe qui fait le lien. En 2009, le groupe a également un projet autour du théâtre.

Au départ, le travail se faisait autour de thèmes puis il est devenu un groupe de parole où chacune dépose ses soucis, ses préoccupations. Il s'agit alors de répondre de manière non-jugeante, de construire ces réponses collectivement et avec empathie.

Les échanges se font également avec des dames qui ne viennent pas au groupe, pour partager des idées de réponses. La confidentialité du groupe est quelque chose de primordial, surtout sur un petit territoire, d'autant que ces dames se rencontrent ailleurs sur d'autres activités. On peut parler de ce que l'on a ressenti, sans citer les personnes.

Il y a une attitude de conseils de la part de ses mamans qui participent au groupe de parole. Il est à noter également un investissement de ces mamans au niveau de l'école.

Un autre critère important est la notion de temps.

7 personnes sont inscrites au groupe, mais en général, il tourne avec un effectif de 6.

Les rencontres sont parfois décalées en fonction de manifestations sur lesquelles les personnes sont par ailleurs investies.

Depuis 2 ans, le groupe vit avec les mêmes personnes, de nouvelles personnes y seront intégrées en septembre.

Il est difficile de fusionner des groupes existants ou d'inclure de nouveaux participants, car un groupe a une histoire.

Il y a une notion de fidélité à un groupe, on ne le quitte pas s'en s'être expliqué au groupe.

Si un groupe s'arrête, il y a des rites à mettre en place (activités, repas...)

Un groupe est un lieu de soutien éducatif, pas de thérapie. (« Le verbe contre la barbarie »)

L'intervenante, laisse les gens s'exprimer librement et peut être amenée à réorienter les propos, sans jugement.

Les mamans trouvent entre elles, des trucs, des astuces. Elles sont plusieurs à réfléchir, cherchent des pistes, les testent et en reparlent à la prochaine rencontre. Cette notion d'astuce collective est importante. Les idées sont parfois redonnées à l'entourage (sœurs, belle-fille...)

Le mardi 16 juin a lieu une conférence sur le thème « aime-moi, je grandirai », à l'Espace Nelson Mandela.

➤ **Projet de conférences du Comité**

Pour 2010, prévoir au nom du Comité un dossier de demande de financement pour la mise en place d'une conférence sur Lillers avec comme objectif de toucher le public du milieu rural. Thème envisagée : la cyberdépendance. Il serait intéressant de travailler deux aspects d'Internet, le technique et le relationnel. L'idée est émise de travailler avec des groupes de parents sur le Timpass par le biais des APP.

Autres actions :

Le 9/09/09 : à Bruay-la-Buissière, premier Forum des Parents organisé avec l'ensemble des structures qui mènent des actions favorisant le lien parent/enfant – renseignements office de la jeunesse, Laurent Penning 03.21.61.37.00 ou PRE, Marie-Laure Hennon : 03.21.61.14.53.

En novembre, une action issue du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) d'Artois Comm sera mise en place autour des violences faites aux enfants.

➤ **Point sur la formation groupe de paroles**

Les 3 personnes présentes au comité ayant suivi la formation, nous confirme la qualité de celle-ci et des intervenants, qui sont des praticiens partageant leurs réflexions, leurs savoirs et savoirs faire.

Cette formation a permis de bien différencier les formes de groupes (de paroles, thématiques, d'activités...) et de penser un projet dans sa globalité, du recrutement à l'évaluation. Il y a eu beaucoup de travail sur la notion de construction collective de réponse, et non de solutions apportées par l'animateur.

Un bilan a été fait avec l'ensemble des stagiaires le dernier jour de la formation (le 9 juin).

Une restitution de la formation est prévue pour le comité du mois de septembre et cela par plusieurs personnes ayant participé à celle-ci. Ces personnes présenteront les objectifs de la mise en place d'un groupe de parole et notamment en s'arrêtant plus précisément sur un de ces objectifs qui est ; comment rendre le parent acteur de son changement.

Pour les projets de création de groupes de paroles, l'animation sera faite par des binômes de personnes ayant suivies cette formation. Voir ensuite si un binôme formée/ non formée est possible.

La question est posée de réaliser une autre formation sur 2010/2011. (Réseau des centres sociaux, des référents familles ?)

➤ **Projet du groupe de parents de Béthune**

Cette action fait suite de la démarche initiée par le Comité lors de la mise en place de la conférence animée par l'Ifman en novembre 2008 à Béthune avec le soutien du Conseil Général.

Ce projet a reçu des financements Reaap moindre que ceux demandés, il est donc retravaillé avec 8 séances et non plus 9 entre septembre 2009 et janvier 2010. Ces séances seront animées par Annick Doisy avec un suivi par Geneviève Taffin du CIDFF qui assure le portage du dossier.

➤ **Point sur les financements REAAP et l'animation départementale des REAAP62**

Il y a une baisse de 50 % des financements DDASS gérés par la FédDéCaf62 qui assure le pilotage des REEAP depuis janvier 2009.

Il y a trois possibilités pour un projet :

- refusé
- nouveau (est mis en attente)
- financé mais à la baisse

La CNAF dans le cadre de la COG 2009/2012 (Convention d'Objectif et de Gestion) a une ligne Reaap qui va permettre à la FédDéCaf62 de disposer d'une enveloppe supplémentaire ce qui va permettre de revoir les dossier mis en attente et de réévaluer, peut-être les aides financières déjà accordées.

En ce qui concerne la co-animation, une proposition a été faite par Colline Acepp et la Fédération des centres sociaux du Pas-de-calais à la FédDéCaf62. Cette proposition était contrainte par le cadre budgétaire alloué par la DDASS et supprimait donc une certains nombres d'actions de l'animation départementale.

La nouvelle enveloppe via la CNAF dans le cadre de la COG, devrait permettre de changer la donne. Des négociations sont en cours avec la fédéCaf62 et des nouvelles seront transmises au Comité de septembre.

➤ **Forum Départemental des Droits de l'Enfant (novembre 2009)**

Le Conseil Général du Pas-de-Calais, sous l'égide de son vice-président Yvan Druon, organise les 20, 21 et 22 novembre prochains un Forum des Droits de l'Enfants.

Colline Acepp et les REAAP ont été sollicités et ont émis des propositions. Des nouvelles seront données en septembre.

➤ **Suite mobilisation Rapport Tabarot**

Grâce à la mobilisation des différents acteurs de la petite enfance, il y eu recul sur certains points. Malgré cela la mobilisation reste nécessaire et le « collectif petite enfance : qualité d'accueil pour tous Nord -Pas de Calais » travail à la rédaction d'un livre blanc qui sortira avant la fin de l'année et que chacun est amené à enrichir par une réflexion, un témoignage, une proposition...

collectifqualiteaccueil@gmail.com

**Le prochain comité local de l'Artois REAAP62 aura lieu
le mardi 29 septembre 2009 à 14h00**

Maison Pour Tous de Lillers – place des FFI - 62190 LILLERS - 03 21 52 77 14